

L'exception culturelle française.

De temps à autre je m'efforce...et je me force...à regarder autour de moi l'état de notre société à travers les agissements des organismes d'états, des administrations, sous toutes leurs formes, chargées de nous administrer (!) de toutes les façons !

Là, j'avoue être admiratif !

Une admiration terrifiée !

Il est vrai que l'histoire, de la plus petite à la plus grande, de la plus proche à la plus lointaine nous a fournie assez d'exemples d'inventions machiavéliques et diaboliques sur la manière et la façon de nuire à son prochain (pour peu qu'il ne fasse pas parti de son clan, de sa famille, de son école...ou de sa manière de penser...) pour que l'on ait eut, largement, le temps d'y réfléchir et d'y apporter des remèdes.

Et bien non !

Nous en sommes toujours au même point !

Pourtant...oui, pourtant, il semble me souvenir qu'un dix décembre de 1948...et à Paris de surcroît...fut adoptée une charte concernant les droits de l'Homme !

Oui, je sais...faites ce que je dis... et non ce que je fais... des paroles...des paroles... des écrits pour des sourds-muets (muets !...façon, évidemment de parler !)

Oui, je suis admiratif sur la manière et les façons que peuvent mettre en pratique certains, dès l'ors qu'ils occupent une position sur l'échelle d'une hiérarchie, si basse soit-elle, « coucounés » qu'ils sont par des lois qui les confortent, les encadrent...mitonnées de telles façons qu'elles peuvent être interprétées et « tournées » sans périls selon notre appartenance à cette hiérarchie ou non. Quant à leurs applications sincères, honnêtes, intègres... Vous avez tout compris !!

Voyons par exemple les articles 1, 10, 11, 27, entre autre, ces fameux droits censés concerner l'Homme...c'est-à-dire, vous...moi... censés nous protéger, nous aider, censées aussi corriger les débordements sauvages de certains individus. Il faut dire que ces droits furent adoptés dans un sursaut de dignité après les hécatombes de 40-45...suivant de peu celles de 14-18, fomentées par quelques intérêts de groupes !

On comprend cet élan, ayant poussé l'O.N.U. à faire adopter ces droits !

Depuis, le temps ayant passé, avec l'oubli des souffrances, la nature profonde du pouvoir a repris ces propres « droits », entre autre : la coercition, qui peut s'exprimer à nouveau dans toute sa magnificence.

Le pire, c'est que cet exercice débridé, irresponsable et inconscient peut être mis à la portée de n'importe qui, pour peu que le poste qu'il occupe le lui permette !

C'est-à-dire partout, même là où l'on était en « droit » de ne pas l'attendre : en archéologie !

Hé oui !!!

J'ai bien dit. N'importe qui !

On voit le résultat !

C'est n'importe quoi !

Pas pour tout le monde. Nos libertés sont bafouées, réduites à peau de chagrin...Bref !

Ce qui me rassure, voyez-vous, c'est que, plus on opprime, plus la réaction se construit, bien souvent décuplée...

Ce qui me rassure aussi, voyez-vous, c'est que ces gents-là, comme leurs prédécesseurs, sont fondamentalement inconscients de ce qui leur « pend au nez ».

Nous allons vers une refonte totale de nos valeurs et par suite de nos institutions...

Bien sûr...il faut du temps...nous l'avons !!!

VERCINGETORIX !